

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE. 100, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd. Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

De Roubaix - Toucouing

BUREAUX: Roubaix 351-17
45, rue de la Gare, 45
Toucouing 9-65
3, rue Fédérale

DIRECTRICE: M^{me} Eug. GUILLAUME

Quelques Phénomènes A L'HOMME-PILE... DES DORMEURS ETERNELS

Par Michel CARON

Ces temps derniers mourait Miss Patricia Macquaire, sténographe à Chicago. Âgée de 37 ans, et qui dormait depuis plus de cinq ans. C'est le 15 février 1933 que Miss Macquaire, qui tapait à la machine à écrire, bâilla discrètement et murmura : « J'ai sommeil ! » Depuis cet instant, on mit tout en œuvre pour la tirer de sa léthargie, sommeil encore mal connue de la science. Transfusion du sang, injections de sérum, tout fut vain. Ni chocs brutaux, ni bruits stridents ne purent la tirer, des années durant, de son sommeil qui lui permettait, toutefois, de s'alimenter.



L'Américaine n'était pas la seule dans son cas. La fameuse dormeuse de Thénelles était restée prostrée près de vingt ans, de 1863 à 1908. Une Turque, Mme Merve, s'était endormie un beau matin de 1933, ne s'éveilla que quatre ans plus tard, après avoir rêvé durant 35.040 heures. A l'hôpital Edouard-VIII, de Londres, on soigna, pendant près de deux ans, un malade plongé dans le coma à la suite de son arrestation, et qui ne perdit pas pour cela un seul repas.

LE PARLEMENT a voté la procédure d'urgence pour la discussion du budget de 1939

LA CHAMBRE A RATIFIÉ A L'UNANIMITÉ LA CONVENTION FRANCO-SIAMOISE

Paris, 13. — La Chambre s'est réunie mardi matin, à 10 h. 05, sous la présidence de M. H. DUCOS.

Au banc des ministres, M. Edouard DALADIER, M. Paul REYNAUD.

Parlant sur le projet-verbal, M. Louis MARIN protesta contre l'inexactitude des libellés des demandes d'interpellations parus à l'« Officiel ».

Il demanda que le texte intégral figure à l'« Officiel ».

Le procès-verbal est adopté.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi tendant à simplifier la procédure de vote du projet de budget pour 1939.

M. JAMMY-SCHMIDT, rapporteur général, fait connaître les dispositions du projet de loi.

Il demande à la Chambre de le voter avec une majorité compacte pour répondre à l'appel du gouvernement et de la commission des finances. Celle-ci a fait un effort exceptionnel qui n'avait jamais été accompli. Après avoir tenu trente-deux laborieuses séances, elle apporte à la Chambre un budget en équilibre.

Elle compte que la Chambre votera sans retard ce budget, grâce à la procédure rapide qui est soumise à sa ratification (applaudissements).

La discussion générale.

Dans la discussion générale, M. Félix GOUIN (Bouches-du-Rhône), déclare que ce projet de loi constitue une atteinte certaine aux droits et aux prérogatives essentielles du Parlement. D'ailleurs, la commission des finances, n'a été saisie que très tardivement cette année, du projet de budget, en dépit des protestations de son président, M. Valère.

Si le Parlement avait été convoqué plus tôt, la Chambre aurait pu avoir un plus grand délai pour examiner le projet de budget.

LA discussion budgétaire s'ouvrira Jeudi au Palais Bourbon par l'examen des crédits du ministère de la Justice et se poursuivra rapidement pour être achevée avant la fin de la session.

LES RELATIONS AVEC LA FRANCE SONT SI ÉTROITES QU'ELLES DÉPASSENT LE CADRE DE SIMPLES OBLIGATIONS JURIDIQUES

Paris, 13. — Voici une analyse du discours que M. Neville Chamberlain a prononcé ce soir au dîner jubilaire de la « Foreign Press Association » d'après le texte qui a été remis à la presse :

Le premier ministre a commencé par remercier ses hôtes et, après avoir souligné le « pouvoir formidable » dont jouissait la presse aujourd'hui, a précisé qu'il n'avait rien et d'étonnant ni de confidentiel à déclarer.

Soulignant la période de difficultés sans précédent traversée depuis les dix-huit derniers mois, il a volontiers admis qu'il lui serait difficile d'échapper aux critiques de ceux qui pensent pouvoir voir plus loin ou plus clair que lui.

Malgré certains points de friction, le Gouvernement et la nouvelle majorité semblent s'orienter vers un accord...

...MAIS APPUYÉ SUR LE PRINCIPE « DONNANT DONNANT ».

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

La semaine politique s'annonce comme devant être assez animée. Le Gouvernement est sorti victorieux d'une bataille qui s'est surtout déroulée sur le plan de la politique générale, bataille qui fut loyale et à champ découvert, et dont les adversaires ne pouvaient masquer leurs batteries. Au cours de ce corps à corps, dont les phases furent parfois éloquentes, il s'est dégagé une majorité qui, votant pour le Gouvernement, a toutefois formulé certaines réserves.

AU DINER DE LA FOREIGN PRESS ASSOCIATION

M. CHAMBERLAIN A FAIT LE BILAN DE SA POLITIQUE: en douze mois cinq accords internationaux

« Ce sont là des réalisations qui appellent la satisfaction plutôt que le pessimisme et qui encouragent à persister dans la voie tracée »

LES RELATIONS AVEC LA FRANCE SONT SI ÉTROITES QU'ELLES DÉPASSENT LE CADRE DE SIMPLES OBLIGATIONS JURIDIQUES



M. Neville CHAMBERLAIN devant le micro (S.A.F.A.R.A.)

AUX ASSISES DU PAS-DE-CALAIS

Deux jeunes gens d'Esquerdes accusés de vol qualifié sont acquittés, ainsi...

...qu'une cultivatrice de Wardrecques qui falsifia des billets de la Loterie Nationale

Deux affaires étaient inscrites au rôle pour la journée d'hier. La première consistait en un vol qualifié dont étaient accusés deux jeunes gens d'Esquerdes : Auguste Dhuine, 18 ans, ouvrier agricole et Roger Cléton, 21 ans, chômeur. M. le conseiller Bedel ouvrit l'audience à 12 h. 30.

On amène les accusés et, après lecture de l'acte d'accusation, M. le Président procède à l'interrogatoire des deux jeunes gens.

Auguste Dhuine est né à Saint-Omer.

Le 16 juillet 1938, Julia Trouart, 42 ans, cultivatrice à Wardrecques, se présentait au dépot de tabac tenu à Arras-la-Lys par les époux Duriez.

La dame demanda le remboursement d'un lot de 2.000 fr. gagné par 1/10^e de la Loterie Nationale qui était en sa possession.

La débitante n'ayant pas la somme suffisante lui proposa de lui donner un acompte de 1.000 fr. et le reste quelques jours plus tard.



Les accusés Roger CLÉTON (à gauche) et Auguste DHUINE répondant à l'interrogatoire de M. le Président BEDEL. (Ph. Réveil)

Le 1er avril 1920, et était ouvrier agricole à Esquerdes. Il n'a pas d'antécédents judiciaires et jouissait d'une assez bonne réputation, passant cependant pour être sournois.

Roger Cléton est né à Esquerdes, le 22 novembre 1917. Il fut cuisinier dans plusieurs hôtels de Saint-Omer. Ensuite, il a été maçon, chauffeur de locomotive. Bref, il a fait presque tous les métiers.

Se anciens patrons disent qu'il était ponctuel et sérieux au travail, mais qu'il avait un caractère vif et hargneux. Depuis la fin de 1937, Cléton était d'ailleurs chômeur. Il était marié et père d'un enfant et a déjà encouru une condamnation pour vol d'une bicyclette.

Julia Trouart accepta ; mais M. Ducole à Esquerdes. Il n'a pas d'antécédents judiciaires et jouissait d'une assez bonne réputation, passant cependant pour être sournois.

Huit jours plus tard, quand Julia Trouart revint pour chercher les autres 1.000 fr., elle fut « cueillie » par la police.

LES ASPIRATIONS ITALIENNES

ON DONNE LES NOMS de la Corse, de Nice et de Tunis à des rues de Pesaro !

...et l'on parle au-delà des Alpes de provocations françaises

Rome, 13. — La campagne irrédentiste se poursuit en Italie par la parole et par la plume. C'est ainsi qu'à Pesaro, sur l'Adriatique, l'inspecteur fédéral Del Baldo a fait une conférence sur les « revendications italiennes », à la suite de quoi l'assistance, pour la plupart des étudiants, est allée substituer les noms de la Corse, de Nice et de Tunis, à ceux de trois rues de la ville. D'autre part, à Florence, l'Institut florentin de culture fasciste a organisé une conférence sur la Corse l'orateur a mis en lumière les « raisons géographiques, ethniques, spirituelles et culturelles qui font de la Corse une terre italienne », concluant son exposé par cette phrase : « L'Italie vengera sur la Corse ».

LA DÉCLARATION GOUVERNEMENTALE TCHÉCOSLOVAQUE

« Les événements de cette année ont ébranlé de grandes puissances considérées comme invincibles... » dit notamment M. Béran

Prague, 13. — Cet après-midi, M. Béran a lu devant la Chambre la déclaration gouvernementale. M. Béran a rappelé les transformations subies par l'Etat tchécoslovaque depuis le mois de septembre, puis a déclaré : « Seule une secousse extérieure nous a permis d'en finir définitivement avec un système hérité en principe de l'avant-guerre ». Passant à la politique étrangère, M. Béran a dit : « Les événements de cette année ont non seulement porté atteinte à nos frontières, mais ébranlé de nombreuses grandes puissances considérées jusqu'alors comme invincibles ».

« Il nous faut avant tout régler nos relations amicales avec notre plus grand voisin : le Reich »

« Nous ne sommes pas et nous ne voulons pas être sourds ou aveugles en face de ces changements, nous voulons baser notre politique extérieure sur les réalités ».

UN COMLOT DÉCOUVERT EN POLOGNE

Il avait pour objet de faciliter la fuite d'un terroriste ukrainien qui avait été impliqué dans le meurtre du ministre de l'Intérieur Pieracki

Varsovie, 13. — Les autorités ont découvert un complot sensationnel qui avait pour objet de faciliter la fuite d'un terroriste ukrainien, Stefan Bandera, qui avait été impliqué dans le meurtre du ministre de l'Intérieur Pieracki, avait été condamné en 1936, à 15 ans de réclusion et purgés en prison dans la prison de Wronki, en Pologne.

La liste allemande triomphe aux élections de Memel

Berlin, 13. — Selon le « D. N. B. », voici les résultats actuellement connus des élections à la Diète de Memel. Jusqu'ici, la liste allemande obtient 97,7 % dans le cercle de Memel campagne ; 95,1 % dans le cercle de Heidekrug et 93,5 % dans le cercle de Pogegen.

Les résultats pour la ville de Memel ne sont pas encore connus.

LA « PLEVITZKAIA » DEVANT LES JURÉS DE LA SEINE

Le verdict sera rendu aujourd'hui, mercredi

DANS SON RÉQUISITOIRE, L'AVOCAT GÉNÉRAL A DEMANDÉ LA CONDAMNATION AUX TRAVAUX FORCÉS A PERPÉTUITÉ DE M^{me} SKOBLINE, TANDIS QUE M^{me} JEAN SCHWAB RÉCLAMAIT SON ACQUITTEMENT

Paris, 13. — Au début de cette huitième audience, le président donne la parole à M. Ribet, conseil de Mme de Miller et de son fils.

Après avoir évoqué les circonstances de la disparition du général russe et les recherches effectuées par la sûreté nationale au Havre l'avocat montre que tout a été fait pour écarter la justice de la piste soviétique. Il rend responsable Mme Skoblina de cette disparition. Il la qualifie de sinistre comédienne et demande aux jurés de la juger sans haine mais aussi sans pitié.

L'avocat général Flach prend la parole après une brève suspension d'audience. Il présente l'accusée comme étant parfaitement au courant des agissements tordus de son mari.

« Ame damnée du ménage, dit-il, elle haïssait le général de Miller, elle était au courant de son enlèvement, elle en fut la complice ».

L'avocat général conclut, d'une voix forte : « Le cœur libre, la conscience tranquille, je réclame, MM. les jurés, pour l'accusée, les travaux forcés à perpétuité ».

La parole est à la défense. M^{me} Jean Schwab réclame avec émotion tout simplement la justice, car dit-elle, « si défend une cause juste ». La justice, selon lui, sera réalisée en acquittant la Plevitzkaia, qui a fait déjà 15 mois de prison préventive.

Il est 18 h. 15. Le président lève l'audience.



LA « PLEVITZKAIA » vue par CAB. (Ph. N.Y.)

Lorsque le richissime Baron Rodolphe DE CLAIRSAINT aperçut MOINA, son cœur se mit à battre, il sentit que sa vie serait complètement bouleversée.

Le Baron est le personnage sympathique du nouveau roman que nous publierons DIMANCHE PROCHAIN :

« LA GRAPPE AUX LÈVRES »

par Georges SPITZMULLER

LA PREMIÈRE SESSION ALGÉRIENNE DU HAUT-COMITÉ MÉDITERRANÉEN



Paris, 13. — La première session algérienne de la Commission d'Etudes du Haut-Comité Méditerranéen s'est réunie pour la première fois ce matin sous la présidence de M. Camille Chautemps.

En ouvrant la séance, M. Camille Chautemps a exalté l'esprit fervent de collaboration avec la Métropole qui anime les assemblées et les populations algériennes.

Notre photo montre le Gouverneur LE BEAU, M. Camille CHAUTEMPS, Président, et le Khalife DJELLOUL pendant la séance.

Demain à 13 h., plaidoirie de M^{me} Plevitzkaia, second défenseur, puis, tard dans l'après-midi, le verdict.